



Sport et Animation Rhône-Alpes

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES DU BP JEPS ACTIVITÉS SPORTS COLLECTIFS 2021

RENSEIGNEMENTS

(Toutes les rubriques doivent être dûment renseignées de manière lisible.)

**PHOTO
à agraffer**

Je soussigné(e),

NOM : Prénom : Masculin Féminin

Date de naissance : ___/___/___/ / Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : ___/___/___/___/___/ / 📞 : ___/___/___/___/___/ / e-mail :

Adresse des parents :

CP : Ville :

☎ : ___/___/___/___/___/ / 📞 : ___/___/___/___/___/ / e-mail :

Reconnu(e) travailleur handicapé OUI NON

Si OUI, vous devez consulter un médecin agréé par les FF handisport ou de sport adapté ou d'un médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves des TEP.

sollicite mon inscription aux tests d'exigences préalables du BPJEPS Activités Sports collectifs organisés par le CFA Sport et Animation Rhône-Alpes et m'acquitte de son règlement de 60 euros.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier complet et dûment signé est à retourner au :

CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
30, avenue du Général Leclerc – BP 254
38202 VIENNE Cedex

IMPORTANT

Date limite de réception du dossier :

- le 10 mai 2021 pour les tests du 10 juin 2021 à Vienne (38)
- le 28 mai 2021 pour les tests du 30 juin 2021 à Bellignat (01)
- le 04 juin 2021 pour les tests du 06 juillet 2021 à L'Etrat (42)
- le 11 juin 2021 pour les tests du 13 juillet 2021 à Lyon (69)

**Tout dossier arrivé incomplet et/ou hors délais
sera systématiquement refusé et retourné au candidat.**

Liste des documents à joindre

- le présent dossier d'inscription renseigné intégralement avec une photo d'identité agrafée
- un chèque bancaire d'un montant de 60 € libellé à l'ordre du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
- la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité **en cours de validité** (*carte nationale d'identité, passeport, extrait d'acte de naissance, livret de famille intégral, titre de séjour autorisant à travailler en France*).
- le certificat médical d' « aptitude à l'encadrement et à la pratique des activités liées aux sports collectifs », exemplaire ci-joint, dûment complété par votre médecin traitant et **daté de moins de 3 mois à la date des TEP.** **Aucun autre certificat ne sera accepté. Certificat original impératif.**
- Si vous bénéficiez d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, joindre l'avis d'un médecin agréé par les FF handisport ou de sport adapté ou d'un médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves des TEP.

Fait à :

Date : /___/___/ 2021

Signature du candidat

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité «Sports Collectifs»

Mention « Basketball, Football, Handball, Rugby à XV »

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, _____

certifie avoir examiné ce jour, Mr/Mme * _____

et avoir constaté qu'il / elle * ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique et à l'enseignement des activités de sports collectifs dont plus particulièrement dans la mention choisie* :

Basket

Football

Handball

Rugby à XV

**rayer les mentions inutiles.*

Fait à _____ **le** ____ / ____ / _____

Cachet du médecin (original)

Signature du médecin (originale)